

Madame Mazel logeait dans une maison, rue des Massons, près la Sorbonne, elle, ses domestiques, et un abbé, nommé l'abbé Poulard, avec lequel elle vivait dans une *grande familiarité*, depuis plus de 11 ans. Il y avait toujours grand jeu chez elle. Elle avait pour domestiques deux laquais, un valet de chambre, nommé Lebrun, une cuisinière, une autre vieille femme, et un cocher.

Lebrun était marié. Elle couchait au second sur la cour. Il falloir passer deux antichambres, la première donnait sur le grand escalier, et restait toujours ouverte ; la seconde se fermait quand la maîtresse était couchée, et on mettait là clef sur la cheminée de la première, la clef de sa chambre se mettait alors sur un siège à l'intérieur, près de la porte qu'on tirait en sortant. Dans cette chambre à coucher, il y avait deux autres portes, l'une qui ouvrait sur un petit escalier dérobé, l'autre, dans une garde-robe qui sortait sur le même escalier.

Madame Mazel couchait toute seule à cet étage. Le troisième étage était entièrement vide, excepté la chambre de l'abbé Poulard. Au quatrième couchaient les femmes de chambre et les laquais. La cuisinière couchait en bas dans un bûcher, la vieille femme dans la cuisine, et le cocher dans son écurie.

Le 27 novembre 1689, madame Mazel ayant soupé, comme à son habitude, avec son abbé Poulard, se coucha à onze heures du soir, les clefs étant posées comme de coutume, et Lebrun ayant tiré la porte de la chambre.

Le lendemain, étant sorti pour les provisions, suivant son ministère, il revint à huit heures du matin. Sa maîtresse qui était accoutumée à se lever à sept heures, ne l'était pas encore. Elle donna enfin tant d'inquiétude aux domestiques, qu'on frappa sa porte; et comme elle ne répondait pas, on courut avertir M. de Savonière, son fils, conseiller au parlement, qui était alors au palais.

Il vint, envoya chercher un serrurier. Lebrun courut au lit, et s'écria que madame était assassinée. Aussitôt M. son fils envoya chercher le lieutenant criminel Deffita, et des chirurgiens pour visiter le corps. Ils lui trouvèrent cinquante coups de couteau, au bras, au visage, au cou, et les mains toutes

coupées en se défendant. Dans son lit, on trouva un morceau de dentelle, une serviette ensanglantée, tournée en forme de bonnet, marquée comme celles du logis. Elle tenait quelques cheveux dans sa main. Les cordons des sonnettes se trouvèrent tournés, à la tringle de la housse du lit, et serrés à deux nœuds. Enfin on trouva dans les cendres un couteau à secret.

On ne trouva point la clef de la chambre dans son endroit accoutumé. Les deux portes du petit escalier et de la garde-robe étaient fermées de l'intérieur avec un crochet. On ouvrit le coffre fort, pour voir si elle était volée ; on trouva plusieurs sacs pleins d'argent, et pour 1500 livres au moins de pierreries; plus, une bourse ouverte et vide, au fond de laquelle était un demi-louis, on trouva dans sa poche 18 pistoles. Tout cela fit juger d'abord qu'elle n'avait pas été volée.

Lebrun, interrogé sur le champ, dit que la veille, après être sorti de la chambre de sa maîtresse, il avait été à la cuisine, dans le dessein de prendre la clef de la grand porte, pour la fermer; qu'en se chauffant, il s'était endormi insensiblement ; que, s'étant réveillé quelque temps après, il avait fermé la grand 'porte, et avait emporté la clef dans sa chambre ; ce qui ne lui arrivait guère. On le fouilla, et on trouva sur lui la clef de l'office, et un passe-partout qui ouvrait la chambre de sa maîtresse.

On lui fit essayer la serviette en bonnet, après quoi il fut conduit en prison, et sa femme fut arrêtée. On mit le scellé à l'appartement de la dame, et on posa une garnison dans la maison. Le lendemain M. Deffita vint interroger le reste des domestiques. Ce jour là on trouva au bas du petit escalier une corde neuve, nouée de distance en distance, et tenant à un crochet de fer à trois branches.

Le 30, Lebrun visité ; il ne se trouva, ni sur lui, ni sur ses habits, aucune égratignure et pas la moindre tache de sang. En visitant les greniers, le même jour, on trouva, sous de la paille, une chemise, dont tout le devant et les manches étaient ensanglantées, et un col de cravate, taché de sang aux deux bouts.

Chez la femme de Lebrun, il ne se trouva aucun indice. On envoya chercher couteliers, serruriers, lingères et cordiers. Les serruriers trouvèrent que le passepartout de Lebrun ouvrait les doubles tours de la grand 'porte, ainsi que ceux de la chambre et des antichambres. Les couteliers ne trouvèrent aucun rapport entre le couteau de Lebrun, et celui trouvé dans les cendres. Les lingères n'en trouvèrent aucun entre la chemise ensanglantée et celle de Lebrun, ainsi qu'entre le col et le morceau de cravate.

Les femmes de chambre appuyèrent sur cette non-conformité, ajoutant qu'elles croyaient l'avoir blanchie à un laquais, nommé Berry, que leur maître avait chassé, il y avait trois ou quatre mois, parce qu'il avait volé dans la maison. Les cordiers ne trouvèrent aucun rapport entre la corde nouée, et quelques vieilles cordes qu'on avait trouvé dans l'office.

Tout indiquait cependant un assassinat domestique, parce qu'on voyait bien qu'il fallait que ce crime eût été commis par quelqu'un qui connaissait parfaitement les habitants de la maison. On voyait aussi assez clairement que Lebrun n'était pas l'assassin, mais il était vivement soupçonné d'avoir introduit le véritable criminel dans la maison.

Le lieutenant criminel en fut si persuadé, ainsi que les onze juges, ses adjoints, que deux conclurent à la question, six, à la mort ; cependant trois furent d'avis d'un plus amplement informé.

Le nombre des condamnés l'emporta ; et la sentence qui fut rendue, condamnant Lebrun à faire amende honorable, et à être rompu vif; préalablement appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, tous ses biens confisqués, etc.

Appel à la tournelle, où le procès ayant été discuté sur le bureau avec une attention extraordinaire par vingt-deux juges, deux furent pour confirmer la sentence, quatre pour un plus amplement informé, les 16 autres pour la question ordinaire et extraordinaire.